

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

2. Connaissances écologiques et conservation

CONSCIENTE que la connaissance écologique systématique est essentielle pour assurer une base solide à la politique intégrée d'utilisation des terres et d'exploitation des mers, dont la conservation et la gestion de l'environnement dépendent largement;

NOTANT avec satisfaction les progrès réalisés par le programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère(MAB) et les programmes, du PNUE et de la FAO;

L'Assemblée générale de l'UICN réunie du **26** septembre au **5** octobre 1978 à Ashkhâbâd (URSS) pour sa 14^e session:

ATTIRE L'ATTENTION des gouvernements sur les besoins en recherche écologique comme base pour des politiques judicieuses de gestion de l'environnement ;

RECOMMANDE aux gouvernements et organisations Internationales de travailler en étroite collaboration pour établir un réseau efficace de banques de données écologiques qui permettra de recueillir systématiquement des informations et d'en disposer facilement pour la préparation de projets de développement, de stratégies et de programmes d'action;

INVITE l'UNESCO (MAB-IOC) à examiner la possibilité et les moyens de travailler plus étroitement avec l'UICN aux problèmes de l'écologie pour la conservation et aux moyens d'appliquer les concepts du MAB aux océans.